

1434

LE MERCREDI 18 JANVIER 2012**PROVINCE DE QUÉBEC****COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES****COMTÉ DE PAPINEAU**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 18 janvier 2012, à 20 h 17, à laquelle sont présents :

Claude Auger
 Claude Benoît
 Jacques D'Août
 Cécile Gauthier
 René Langelier
 Raymond Ménard

Marc Beaulieu
 Marc Carrière
 Jocelyn Fréchette
 Alexandre Iracà
 Jean-Marc Lavoie
 Carl G. Simpson

Absences

Jacinthe Brière
 Anik Morin
 Michel Tardif

Sylvain Léger
 Dany Ouellet
 Luc Trottier

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général
 Jasmin Bellavance, secrétaire général

Le président déclare la séance ouverte.

Parole au président et nouvelles de la FCSQ

- . Encourage les élèves en ce retour du temps des Fêtes afin que ceux-ci mettent les efforts nécessaires à leur réussite.
- . Fait la promotion du programme 6-9-15.
- . Rappelle la tenue de l'activité de reconnaissance des années de service, le 7 février prochain.
- . Journées portes ouvertes au CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie, le 25 janvier prochain.
- . Commission permanente relative aux ressources humaines de la FCSQ se tiendra le 28 janvier prochain.

Parole aux commissaires**Monsieur Jacques D'Août**

- . Souligne la qualité du travail de déneigement aux abords des écoles du secteur de Buckingham compte tenu des conditions météo chaotiques qui ont actuellement cours.
- . Souligne la qualité de l'article d'Alec Crustin-Duval, élève à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, intitulé *Ah ! les jeunes d'aujourd'hui...* de la plus récente édition de L'Étudiant Outaouais.

Monsieur Carl G. Simpson

- . Remise d'un chèque de 5 000 \$ au bénéfice de l'école Saint-Laurent par l'équipe du Cégep de l'Outaouais ayant participé au Grand Défi Pierre Lavoie. Fait état des équipements achetés avec ce don.

Monsieur Raymond Ménard

- . Souligne la qualité de la publicité commune des écoles dans les hebdomadaires locaux.
- . Est satisfait de constater que de plus en plus d'écoles se dotent de site web.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**RÉSOLUTION 42 (2011-2012)**

Il est proposé par monsieur le commissaire René Langelier;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 DÉCEMBRE 2011

RÉSOLUTION 43 (2011-2012)

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires du 7 décembre 2011 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**Rapport des groupes de travail****Comité relatif aux ressources humaines par monsieur le commissaire Jacques D'Août :**

- . Gala des commissaires
- . Calendrier des rencontres 2011-2012
- . Règlement de grief
- . État de situation – dotation
- . Appréciation du rendement du personnel

Comité des ressources matérielles et financières par monsieur le commissaire Marc Beaulieu :

- . Projet d'immobilisations
- . Ventilation du local de briquetage à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau
- . Protocole d'entente à intervenir avec la Ville de Gatineau
- . Injection de sommes supplémentaires pour certains élèves HDAA
- . Tableau de bord mensuel
- . Surveillance-midi

Comité exécutif par monsieur le commissaire Marc Beaulieu :

- . Dossiers d'expulsion d'élèves

Comité relatif aux ressources éducatives par monsieur le commissaire Marc Carrière :

- . Analyse de faisabilité du transfert des classes enrichies de l'école du Boisé vers l'école St-Michel (G)
- . Politique relative au service de garde en milieu scolaire et règles de régie interne
- . Recommandations de l'école St-Laurent à l'égard de la Politique relative aux mesures d'urgence

Comité relatif aux technologies de l'information et des communications par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette :

- . Portrait des portfolios TIC
- . Site web des écoles
- . Politique relative à l'utilisation des TIC et encadrement relatif aux médias sociaux
- . Plan triennal TIC 2012-2015
- . Unité mobile informatique dans les écoles

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LA CIRCONSCRIPTION 15 – NOMINATION

RÉSOLUTION 44 (2011-2012)

Attendu la démission de M. Louis-Georges Désaulniers à titre de commissaire représentant la circonscription 15;

Attendu les termes de l'article 2 de la *Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011* lequel prévoit que le Conseil des commissaires doit procéder par nomination afin de pourvoir le poste laissé vacant;

Attendu que ce Conseil des commissaires a choisi de lancer un appel de candidatures afin de pourvoir ledit poste;

Attendu que le Conseil des commissaires a procédé à l'analyse exhaustive des 14 candidatures reçues afin de n'en retenir qu'une seule;

Attendu que les dispositions de l'article 199 de la Loi sur les élections scolaires (L.R.Q., chapitre E-2.3) prévoient la consultation du comité de parents, lequel a émis une recommandation favorable à l'égard du candidat retenu lors de sa séance régulière du 8 décembre 2011;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

1436

QUE ce Conseil des commissaires nomme Monsieur Stéphane Mongeon au poste de commissaire de la circonscription 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE STÉPHANE MONGEON DE LA CIRCONSCRIPTION 15

Le directeur général procède à l'assermentation du commissaire de la circonscription 15.

*Je, **Stéphane Mongeon**, ayant été dûment élu commissaire de la circonscription 15, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.*

(Signature)

Assermenté devant moi, ce 18^e jour du mois de janvier 2012.

Raynald Goudreau, directeur général

DÉPLACEMENT PROGRESSIF DE LA CLASSE ENRICHIE AU PRIMAIRE – APPROBATION

RÉSOLUTION 45 (2011-2012)

Attendu les modifications apportées au territoire de certaines écoles pour l'année scolaire 2012-2013 en vertu de la résolution 34 (2011-2012), lesquelles n'apportaient aucun changement au territoire de l'école du Boisé;

Attendu que depuis quelques années, l'effectif étudiant accueilli par l'école du Boisé génère des taux d'occupation avoisinant 100 % de la capacité d'accueil de l'école;

Attendu que des projets domiciliaires d'importance ont actuellement cours sur le territoire desservi par l'école du Boisé ce qui laisse entrevoir, à moyen terme, de possibles transferts d'élèves vers d'autres écoles du secteur;

Attendu que l'école du Boisé accueille, depuis plusieurs années, deux classes enrichies, de 5^e et de 6^e années, dites de « commission scolaire » dans la mesure où elles desservent toutes les écoles du secteur ouest de la CSCV;

Attendu que la majorité des élèves qui fréquentent lesdites classes enrichies proviennent d'autres écoles de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu que l'école St-Michel (G) dispose à la fois d'espace physique ainsi que d'une desserte en transport en provenance de tout le secteur ouest de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées compte tenu des autres services dits « commission scolaire » qu'on y retrouve;

Attendu qu'en vertu de l'article 236 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. chapitre I-13.3), la commission scolaire détermine les services éducatifs qui sont dispensés par chaque école;

Attendu la recommandation du comité relatif aux ressources éducatives lors de la rencontre du 13 décembre 2011;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources éducatives et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie;

QU'UN transfert progressif des classes enrichies vers l'école St-Michel (G) soit effectué sur une période de deux ans en fonction du calendrier suivant :

- 2012-2013 : transfert de la classe de 5^e année;
- 2013-2014 : transfert de la classe de 6^e année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1437

PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR, RELATIF AU FONDS VERT, ENTRE LA VILLE DE GATINEAU ET LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES CONCERNANT UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR, À GATINEAU – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 46 (2011-2012)

Attendu que le protocole d'entente spécifique entre la Ville de Gatineau, par l'entremise de son Fonds Vert, et la commission scolaire a été élaboré à la satisfaction des parties;

Attendu que ce protocole d'entente spécifique concerne un projet d'aménagement d'une classe verte ainsi que de plantation d'arbres dans la cour de l'école du Sacré-Cœur, à Gatineau;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de la rencontre du 16 janvier 2012;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QUE le président, monsieur Alexandre Iracà, et le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soient autorisés à signer pour, et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le protocole d'entente spécifique avec la Ville de Gatineau-Fonds-Vert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE GATINEAU ET LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES CONCERNANT UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR, À GATINEAU – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 47 (2011-2012)

Attendu que le protocole d'entente spécifique entre la Ville de Gatineau et la Commission scolaire a été élaboré à la satisfaction des parties;

Attendu que ce protocole d'entente spécifique concerne un projet d'aménagement de la cour de l'école du Sacré-Cœur, à Gatineau;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leur rencontre du 16 janvier 2012;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QUE le président, monsieur Alexandre Iracà, et le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soient autorisés à signer pour, et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le protocole d'entente spécifique avec la Ville de Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SYSTÈME DE VENTILATION ET DE CHAUFFAGE POUR L'ATELIER DE BRIQUETAGE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU, À PAPINEAUVILLE – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 48 (2011-2012)

Attendu l'appel d'offres sur invitation 2011AMT-1110AM01 pour des travaux d'ajout d'un système de ventilation-chauffage pour l'atelier de briquetage à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Ventilation Clodair inc.72 110,00 \$
640A, Auguste Mondoux, Gatineau (Québec) J9J 3K3

1438

- E. Séguin et fils Ltée75 600,00 \$
845, boulevard de la Carrière, Gatineau (Québec) J8Y 6S5

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à la firme Ventilation Clodair inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient de l'enveloppe d'investissement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM) lors de la rencontre du 16 janvier 2012;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le contrat pour des travaux d'ajout d'un système de ventilation-chauffage pour l'atelier de briquetage à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville, soit adjugé à la firme Ventilation Clodair inc. pour la somme de soixante-douze-mille-cent-dix dollars (72 110,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Questions relatives à la séance

Monsieur Marc Carrière

- . Souligne que les citoyens de la circonscription 15 seront très bien représentés par M. Stéphane Mongeon.

Monsieur Jacques D'Août

- . Souligne le très grand nombre de candidatures (14) reçues afin de pourvoir le poste de commissaire.

Monsieur Alexandre Iracà

- . Remercie les médias pour l'abondante couverture journalistique dont jouit la CSCV.

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 49 (2011-2012)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 14 mars 2012, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 h 04.

Alexandre Iracà,
Président du Conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général